



59<sup>ÈMES</sup> JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL DE PRÉSANSE

## Appel à communication ouvert jusqu'au 3 mai

Les 15 et 16 octobre prochains se tiendra, au Grand-Hôtel à Paris, la 59<sup>ème</sup> édition des Journées Santé-Travail de Présanse. Le thème de ces deux jours sera consacré à la « **Evolution des pratiques – De la prise en charge individuelle à l'intensification et la généralisation de la prévention primaire pour tous** ».

En effet, les pratiques des SPSTI s'adaptent en raison d'évolutions réglementaires, sociales, sociétales et scientifiques. Ces changements ont conduit les SPSTI à modifier ou repenser leurs organisations, mais aussi à développer et utiliser de nouveaux moyens pour généraliser des actions de prévention notamment primaire.

Aussi, les personnels des SPSTI sont invités à répondre nombreux à l'appel à communication, adressé début mars dans les Services et consultable en pages centrales de ce numéro. La date limite de réception des résumés est fixée au **vendredi 3 mai 2024**.

Les propositions de résumés peuvent répondre aux questions et/ou illustrer les aspects détaillés dans les tableaux ci-contre.

L'appel à communication comporte en page 2 un schéma permettant de mieux situer les exemples pratiques et les traduire en propositions de communication.

Pour soumettre un projet de communication, les personnels des SPSTI peuvent compléter le cadre résumé de soumission, au format Word, téléchargeable sur le site Internet de Présanse en respectant les consignes de rédaction exposées en page 3 de

l'appel à communication : <https://www.presanse.fr/actualites/jst-2024-appel-a-communication-ouvert/>

Les résumés des communications sont à adresser par courriel, au Médecin-Conseil de Présanse, le Docteur Corinne Letheux, à l'adresse suivante : [resume-jst@presanse.fr](mailto:resume-jst@presanse.fr).

A travers les communications des SPSTI, ces Journées Santé-Travail 2024 seront l'occasion de mettre en avant les évolutions de pratiques de la profession, de partager retours d'expérience et actions transférables que mettre en œuvre les SPSTI pour répondre aux attentes des entreprises et satisfaire aux attentes. ■



**Ressources :**

- **L'appel à communication est à retrouver sur le site Présanse.fr** ► Actualités ► JST 2024 : appel à communication ouvert

**Illustrer et répondre aux questions suivantes :**

- **Quelles ressources ou actions, avez-vous mis en place pour faire évoluer vos pratiques en réponse notamment aux changements réglementaires, aux évolutions du mode de travail, aux évolutions sociétales, aux contraintes démographiques... ?**
- **Comment utilisez-vous le suivi individuel pour alimenter les actions de prévention primaire ?**
- **Quelles démarches expérimentales, innovations ou transformations organisationnelles ont permis de mieux répondre à vos missions de prévention primaire ?**
- **Quels bénéfices ces évolutions ont-elles sur la compréhension du rôle des SPSTI ?**

**Les communications pourront illustrer notamment :**

- **Les interactions existantes entre la prise en charge individuelle et les actions de prévention primaire.**
- **Un retour d'expérience de nouvelles actions de prévention primaire en réponse à ces évolutions.**
- **La synergie (et l'agilité des SPSTI) entre les démarches ayant comme point de départ le suivi individuel ou l'action en milieu de travail.**
- **L'évolution des pratiques concernant la prévention de la désinsertion professionnelle.**
- **Des actions de promotion de la santé d'autant plus si elles intègrent la prévention conjointe des risques professionnels (promotion de la santé mentale, lutte contre la sédentarité...).**
- **Un retour d'expérience de la conduite du changement au sein des SPSTI au service de la prévention des risques professionnels des adhérents, dont les nouveaux publics.**